

Les cimetières entretenus PAR UN SERVICE SPÉCIAL

▶ La Ville de Thuin fait appel aux services de la Haute Sambre pour l'entretien.

▶ Les produits phytosanitaires seront interdits à partir du 31 mai 2019. À Thuin, la Ville a décidé de les interdire bien plus tôt en le notant dans son règlement communal. Cette interdiction pose problème dans tous les cimetières.

Depuis l'interdiction de ces produits, les mauvaises herbes poussent dans les cimetières. C'est un travail considérable pour les fossoyeurs. Il faut maintenant quatre fois plus de temps pour entretenir un cimetière. Les mauvaises herbes poussent et les ouvriers doivent les arracher une par une et à la main. À peine arrachées, elles repous-

sent déjà. C'est devenu un réel problème dans toutes les communes qui cherchent des solutions.

La commune de Montigny-le-Tilleul a alors cherché une solution pour combattre ces soucis : la végétalisation. Elle consiste à remplacer les graviers par un tapis d'herbe. Il suffirait alors de tondre régulièrement les allées. Cette solution permet d'empêcher les mauvaises herbes de pousser et réduit le temps de travail des ouvriers qui devaient arracher à la main des kilomètres de mauvaises herbes. Ils pourraient se consacrer à autre chose pour garder le cimetière propre.

À THUIN, la solution est différente mais sera peut-être tout aussi efficace : la Ville a fait appel aux services du Relais de la Haute Sambre. Ils nettoieront les cimetières uniquement sur demande du service travaux. Cela, en fonction des besoins et de la période. C'est un besoin en ce début de printemps où la nature reprend ses droits. Le service a donc commencé cette semaine au cimetière de Biercée. Le travail se poursuivra ensuite dans le cimetière de Donstiennes, et dans les autres par la suite. Ce service pourra aider les fossoyeurs dans l'entretien des cimetières, en espérant que cette solution soit efficace à long terme.

L.Or



▶ Le cimetière de Thuin a une grande superficie à nettoyer. © ORLANDINO



La Dernière Heure Charleroi 16/05/2019, pages 18 & 19

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Charleroi

